

Les bénéfices qu'il réaliserait sur l'élevé du bétail compenseraient sans nul doute les dépenses de fourrage qu'il devrait faire.

On estime, dit-on, à 100 millions la somme nécessaire pour donner l'instruction gratuite.

Par l'application de ce système, on épargnerait à l'Etat les frais énormes dont on pèse le grever. On multiplierait les relations de l'instituteur avec les cultivateurs, qu'il, obligés dans une ferme bien dirigée, y puiseraient de bonnes leçons d'agriculture pratique. Cet homme, aujourd'hui délaissé, obligé de lutter contre la misère avec de maigres appointements, acquerrait dans la commune toute l'importance à laquelle il a droit. L'instituteur n'exerce-t-il pas la plus haute des magistratures ? ne rend-il pas au pays les plus grands services ? n'est-il pas le second pontife du village, souvent même supérieur à celui-là qui en porte le caractère officiel ?

ECONOMIE RURALE.

PAILLE DE MAÏS.

Le maïs appartient à la famille des graminées ; il est annuel.

10. Caractères de la paille de maïs.

Cette paille a quelquefois, surtout dans les contrées méridionales, une très-grande hauteur ; elle est ligneuse, dure, très-grossière ; ses tiges sont garnies de feuilles larges.

20. Administration.

Les tiges de maïs sont généralement trop grossières, trop dures, pour qu'elles puissent être consommées facilement à l'état naturel. Il faut, avant de les donner au bétail, les diviser, les hacher, les écraser sous un maillet ou sous une meule ; on peut aussi les faire tremper ou les soumettre à l'action de la vapeur. Quant aux spathes (feuilles qui recouvrent les épis), il est aussi avantageux de les diviser avant de les administrer. On peut encore utiliser les rafles lorsqu'elles sont fraîches ; mais il faut les diviser avant de les donner aux animaux, afin de faciliter la mastication. Burger, Buvina et M. Bonafous recommandent, quand elles sont sèches, de les rédui-

re en poudre, et de donner cette farine avec la boisson ou d'en couvrir les racines et les tubercules.

30. Action sur le bétail.

Cette paille, comme les spathes et les rafles, est consommée avec plaisir par les bêtes à cornes ; elle ne peut les engraisser, mais elle nourrit bien et peut suppléer victorieusement à la paille d'avoine ou de froment, et même remplacer le foin quand les animaux reçoivent des betteraves, des carottes, des pommes de terre. C'est principalement dans les contrées du midi privées d'autres substances fourragères que la paille de maïs offre aux bœufs et aux vaches, lorsqu'elle a été bien préparée et parfaitement récoltée et conservée, une nourriture saine et réellement alimentaire. Nonobstant, on se tromperait étrangement si l'on pensait que les ruminants sont avides des tiges et des rafles lorsque ces diversés parties leur sont administrées sans avoir été préalablement divisées, écrasées, trempées dans de l'eau ordinaire ou salée. Le bétail ne consomme les tiges et les rafles du maïs à leur état naturel que quand il manque d'autre nourriture ou qu'il est pressé par la faim. On comprend aisément que dans une telle circonstance ces parties doivent avoir une bien faible action sur l'organisme des bêtes qui s'en nourrissent. Dans le Haut-Languedoc, la Haute-Garonne et l'ancienne Bigorre, les tiges de maïs servent de combustibles ou de litière ; les spathes et les feuilles que l'on récolte vers le milieu de septembre, c'est-à-dire avant la complète naturalisation des épis, sont seules consommées par les animaux.

HORTICULTURE.

Observations sur les plantes dont les fleurs paraissent se refuser à l'hybridation.

Il y a bientôt quatre ans qu'ayant eu occasion de parler de l'ouvrage de M. Lecoq sur l'hybridation, je manifestai à ce sujet quelques doutes sur la possibilité que la fécondation artificielle pût avoir également lieu dans tous les genres de plantes ; mais, tout en émettant cette opinion, j'étais loin, pour cela, de me refuser à croire aux grands